Un comble à Bidos.

Il parait que la CGT ne sait pas comment faire pour demander le déclenchement de la réunion des salariés !!!
Problème de respect d'un accord et en plus celui du droit syndical !!

Voilà la vérité :

L'accord dit : « s'il n'y a pas eu de consensus entre 2 organisations syndicales pendant un trimestre entier une réunion d'information pourra se dérouler à l'initiative d'une ou des organisations syndicales à l'origine de la demande dans les mêmes conditions… »

Le lundi 17 octobre **2022**, la CGT a fait la demande d'une réunion des salariés avec l'envoi d'une demande écrite et émargée pour déclencher la réunion des salariés du dernier trimestre 2022, à la direction, avec en copie les deux autres OS de Bidos. Suite à cette demande, FO et la CFE/CGC ont décliné la proposition. PAS DE REUNION.

Le lundi 20 février 2023 à 17h16, la CGT a refait une demande de réunion des salariés à la direction avec copie les autres OS.
Le mardi 21 février 2023 à 17h41, la RRH nous répond :
« Par conséquent, l'organisation de la réunion répondra aux caractéristiques suivantes :

- L'ensemble des réunions ne doivent pas dépasser 3 heures en cumul,
- Un délai raisonnable de tenue des réunions à des fins d'organisation. »

Suite à ce retour, nous avons à la première heure mercredi 22 février rendu visite à notre directeur (9h du matin dans le couloir RH). Nous lui avons expliqué que la DG nous donnait un ultimatum pour position sur l'accord NOE ce vendredi et qu'il était donc urgent d'informer les salariés de la situation. Bilan la RH nous répond ce même jour à 11h18 :

« Merci de faire part de votre nouvelle demande en tenant compte des éléments discutés avec David, à savoir :

- Les horaires rectifiés,
- Confirmation des dates.

De notre côté, nous sommes en mesure de sécuriser le périmètre sous la NUA pour demain. »

Donc pour la CGT, place au tirage à l'information de l'évènement. Par courtoisie à 11h30, nous envoyons un retour à la direction et aux 2 OS de Bidos :

« Bonjour
Merci de votre retour.
On confirme bien la réunion pour demain matin 9h et 14h pour l'après-midi et vendredi matin 9h.
Pour votre information, on attend toujours la réponse de la CFE-CGC qui nous a répondu oralement avoir bien pris en compte notre proposition. Concernant FO pas de retour, mais on espère un retour rapide de leur part afin d'organiser le débat et les prises de paroles.
Cordialement
Le syndicat CGT Bidos »

DEFENDS-TOI
SYNDIQUE TOI

Bilan :

A 11h44 retour CFE :
« Bonjour,
Au vu de nos disponibilités, nous proposons la semaine 10, les 8 ou 9 mars, pour la réunion d'information.
Cordialement. »
A 11h52 retour FO :
« Bonjour
Une proposition de réunion aux salarié(e)s nous n'a pas été directement adressée à ces dates du 23 & 24 Février.
Au vu de la disponibilité des élus FO, nous proposons aussi semaine 10.
Cdlt
PB pour le syndicat FO »
Directement adressée ? Voilà la liste de diffusion de la demande d'origine :

Réunion des salariés

Cgt MESSIER DOWTY BIDOS — 20/02/23 17:16
à : chloe frelon, David BOSC, bureau@csesafranbidos.fr, cfe-cgc sls bidos
cc : Vincent Cossart, Roselyne RAYNAUD, Patrick BONNECAZE, luc vioix
détails

L'occasion était trop belle pour la direction pour diviser les OS et empêcher une communication sur les NOE aux salariés avant signature !!!

Pour la CGT, avec une réunion intersyndicale groupe Safran le jeudi 23 à 16h30 et un positionnement imposé par la DG ce vendredi, il était urgent d'informer et de dialoguer avec les salariés de Bidos.

Concernant la semaine 10, on rappelle juste aux OS de Bidos que l'intersyndicale nationale appelle pour défendre nos retraites à :

« Mettre la France à l'arrêt !! »

Conclusion :

La CGT remercie les salariés qui ont bravé le flicage de notre direction.
La CGT Messier Bidos revendique que la direction rectifie son erreur de jugement en régularisant la situation de tous les salariés présents lors de cette réunion.

Afin de ne pas amplifier une situation déjà délicate, imposée par notre direction, nous annulons la réunion des salariés du vendredi 24 février.

C'est ensemble qu'il faut lutter et c'est ensemble que nous devons informer, dialoguer dans l'intérêt des salariés et de notre entreprise.

PS : nous sommes toujours en attente de la feuille d'émargement comme le prévoit l'accord du droit syndical pour la réunion semaine 10.

Bidos 24 février 2023